

Date de dépôt : 26 février 2013

Pétition

Soutien au SPMi et aux usagers contre le déménagement au Saint-Georges Center

Mesdames et
Messieurs les députés,

Comme vous le savez peut-être, notre service devra déménager au début de l'année 2013 dans des nouveaux locaux au boulevard Saint-Georges. L'immeuble est grand, neuf, propre et agréable. Toutefois, il s'agit d'open space, ce qui est incompatible avec la nature des missions propres au SPMi.

Chaque étape recevra 3 différents groupes (par exemple : groupe 2 + groupe 6 + groupe des évaluations sociales). Ainsi, les collaborateurs du SPMi seront répartis sur 4 étages, avec environ 50 personnes par étage, travaillant tous à 2, 3 et en grande majorité à 4 personnes sur des tables aménagées en bureau, dans de grands espaces parfois séparés par de hautes étagères. Les étages posséderont entre 12 et 13 salles d'entretien, ce qui fait environ 4 salles d'entretien par groupe, donc pour 15 assistants sociaux, recevant quotidiennement des usagers et des professionnels.

Les salles d'entretien sont des salles qui se suivent les unes aux autres et qui sont cloisonnées de parois vitrées pouvant être floutées. Les étages ne bénéficieront pas de salle d'attente à proprement parler : des espaces confinés et vitrés au milieu des espaces de travail pourront accueillir les enfants, les parents et les professionnels qui devront être sortis des entretiens ou qui devront patienter.

La réception, unique, se trouvera au rez-de-chaussée et accueillera toutes les personnes se rendant à des entretiens dans notre service. Les professionnels et les usagers du canton de Genève, représentant entre 1'000 et 2'000 personnes de passage par mois, attendrons dans un même espace, chacun pouvant y croiser son voisin. Les assistants sociaux descendront chercher les personnes afin de les accompagner jusqu'aux salles d'entretien,

passant ainsi à proximité d'un certain nombre de collaborateurs travaillant sur leur écran ou par téléphone.

Par ailleurs, des inconvénients tels que le brouhaha ambiant généré par les entretiens téléphoniques et les discussions autour de certaines situations empêcheront de se concentrer. Les allers-retours incessants des assistants sociaux accompagnés de leurs rendez-vous occasionneront des nuisances sonores intempestives. De plus, les émotions vives que peuvent induire la lourdeur des sujets abordés en entretien auprès des usagers et des collaborateurs constitueront des désagréments supplémentaires. Enfin, la gestion des odeurs, dans des locaux qui ne peuvent être ouverts sur l'extérieur, sera mal aisée.

D'autres questions et préoccupations majeures, directement en lien avec ces aménagements, heurtent les collaborateurs du SPMi lorsqu'il s'agit d'évoquer le socle des métiers du social.

L'accueil des familles doit se faire avec discrétion, compréhension, respect et confidentialité. La relation de confiance naît et s'enracine dans l'intimité proposée aux usagers lors de récits de vie, de crises et d'événements perturbants voire traumatisants. Les salles proposées, même en y ajoutant une apparente opacité, ne constituent pas un lieu propice au développement de la relation intime, qui se base sur la confiance possible entre deux personnes. La visibilité de noms sur des classeurs, des dossiers entreposés sur les bureaux ou la possibilité d'entendre des noms d'usagers dans des conversations téléphoniques de collaborateurs ne peuvent que faire craindre le non-respect de la protection des données et du secret professionnel.

La question de la sécurité tant des collaborateurs que des enfants et des usagers sur le passage de certaines personnes mécontentes ou en crise doit impérativement être soulevée. Les usagers, les professionnels et les collaborateurs ne devraient pas être incommodés voire choqués par le vocabulaire et, parfois, le comportement de personnes aux prises avec des psychopathologies importantes. Ils ne devraient pas être directement confrontés aux problématiques multiples traitées quotidiennement dans les locaux du SPMi ; ils ne devraient même pas en être simples spectateurs. Dans cette configuration, les collaborateurs, les professionnels ainsi que les usagers sont tous susceptibles d'être exposés à une scène de violence qui surviendrait à l'étage.

Le manque de salles à disposition dans ce bâtiment pour l'exercice des métiers inhérents au SPMi est flagrant et en contradiction majeure avec les pratiques sociales éprouvées. Ainsi, trop peu de disponibilité sera laissée aux

visites impromptues, aux situations réclamant des réponses rapides, des entretiens dans la foulée et des changements de programme. Le besoin d'un espace permettant la réflexion en groupe ainsi que le climat serein propice à la prise de décisions dans des situations urgentes viendraient à manquer cruellement.

Tous les points abordés dans ce texte, et d'autres encore, alarment les collaborateurs du SPMi. Ils ne parviendront pas à atteindre la qualité de leurs missions dans un environnement professionnel source de multiples nuisances engendrant des effets négatifs sur la santé des collaborateurs et l'accueil du public.

Nous demandons :

- **De suspendre le déménagement au Saint-Georges Center ;**
- **De chercher des locaux adaptés à la mission du SPMi.**

N.B. 35 signatures
p.a. SSP/VPOD
Syndicat des services publics
Monsieur Pablo Cruchon
Secrétaire syndical
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève